

M. GEORGES RAYES

Michel Chiha était une relation de famille.

Nous étions ensemble chez les Pères Jésuites. C'était un élève brillant: toujours le premier en classe. J'étais surtout très ami avec son frère Joseph.

Rien de particulier au cours des années de jeunesse. De loin en loin, nous nous sommes occupés du problème de l'indépendance du Liban et, plus tard, j'ai suivi très particulièrement sa lutte pour assurer la défense de la monnaie libanaise par l'institution du régime libéral.

Un après-midi du mois d'octobre 1947, j'ai été appelé par le Président de la République à aller le voir, à 11 heures du matin. En présence du président du Conseil (c'était alors Riad Solh), le chef de l'Etat m'a forcé à accepter le poste de commissaire général au Tourisme, dont je ne voulais pas, étant donné mes nombreuses occupations personnelles. En quittant l'Hôtel de la Présidence, à Aley, je tombais sur Michel Chiha, qui arrosait avec amour son jardin. Il m'invita à prendre une tasse de café. Au cours de la conversation, je lui racontais mon entrevue avec le Président, en ajoutant que j'avais fait une bêtise en acceptant le poste qui m'avait été offert. Ce n'était pas l'avis de Michel Chiha, qui me donna des raisons multiples pour lesquelles je me devais d'assumer ce poste, tout indiqué pour moi, m'a-t-il dit, et où je pouvais rendre énormément service. En me pliant à ses arguments, je le priai de m'aider de ses conseils, ce qu'il accepta.

J'ai trouvé ce jour-là, sur l'un des rayons de la bibliothèque de Michel Chiha, un ouvrage de Ramono Guardini, qu'il me conseilla de lire.

De ce jour datent les contacts permanents établis entre Michel Chiha et moi sur un double plan: spirituel (travailler pour l'unité des Eglises); touristique (j'allais lui rendre visite chaque fois que j'étais en butte à des difficultés.

En 1948, j'ai été nommé officiellement Commissaire général au Tourisme. Au cours de l'été de cette année-là, 3000 estiveurs étaient venus au Liban. Je n'ai ménagé aucun effort pour leur assurer tout le bien-être durant leur séjour. La plupart se plaignaient des chauffeurs, des coiffeurs, des hôtels, des restaurants, etc. Il n'existait pratiquement aucune collaboration de la part de la population.

Sur ces entrefaites, je reçois une lettre d'un estiveur, qui se plaint d'avoir été volé. Furieux, je me rends auprès de Michel Chiha à qui j'annonce mon intention de démissionner. Il s'emploie à me calmer, et fait valoir que c'est précisément pour remédier à ces choses qu'il me faut demeurer à mon poste. Nous examinons plusieurs possibilités, notamment offrir/aux touristes une visite à Baalbeck aux frais de Gouvernement dans le but de dissiper le fâcheux souvenir qu'ils pourraient emporter de leur séjour.

Nous nous sommes mis également d'accord pour allouer à chaque estiveur une prime de 60 L.L. par séjour. Je me suis heurté sur ce point à une forte opposition de la part des députés, des journaux, etc. Le projet, approuvé avec certains amendements par une commission parlementaire, a été rejeté par le gouvernement. J'avais entre temps pris mes dispositions, après approbation du ministre, M. Philippe Takla, pour lancer une vaste propagande en faveur de ce projet qui n'avait pas obtenu l'appui du gouvernement.

Je présente alors ma démission, mais Michel Chiha refuse de me laisser partir, en me disant: "Nous allons travailler ensemble pour régler cette question." Un peu plus tard le conseil des ministres examine de nouveau ce projet et, cette fois, il l'approuve.

En 1949, le Liban avait reçu 8000 estiveurs. Je proposais à ce moment de porter de 60 L.L. à 120 L.L. le montant de l'allocation touristique. Je raconterai une anecdote qui illustre l'efficacité de cette mesure:

Un jour, le président du conseil, M. Riad Solh, se trouvait au magasin de M. Joseph Saddi, lorsqu'arrive un Irakien qui commande pour 2000 L.L. de marchandises. Présenté à Riad Solh, l'Irakien lui dit: "Vous nous avez bien attrappé: je suis venu au Liban alléché par l'allocation touristique de 60 LL et j'y ai dépensé en achats divers 3000 L.L."

Au début de l'hiver 1950, ce fut la rupture économique et monétaire entre le Liban et la Syrie. M. Riad Solh se rendit à ce moment en Egypte, où il s'entendit dire partout que le Liban était trop cher. Il adressa du Caire une dépêche à Hussein Oueini, lui demandant d'étudier la création d'une livre touristique. Je me rends aussitôt chez Michel Chiha et nous mettons au point un projet, qui devait être accepté par le Président de la République, le Président du Conseil et finalement voté par la Chambre.

Ce projet consistait à accorder une réduction de 30% pour chaque estiveur pour un séjour de 15 jours au Liban; de 40% pour un séjour de 30 jours et à rembourser les frais de voyage aux estiveurs séjournant plus d'un mois au Liban.

Absorbé de plus en plus par mes occupations professionnelles, je finis par présenter ma démission, -- ce que Michel Chiha n'a appris que deux semaines plus tard, en m'envoyant dire qu'il ne me félicitait pas et qu'il s'attendait au moins à être mis auparavant au courant.

Nous avons toujours été de très bons amis. Il me recevait toujours comme un frère. C'était un chrétien à la foi flamboyante, à l'âme admirable.

-----

ANNEXE

Brochure "LE TOURISME"